

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



**RAPPORT D'EVALUATION INSTITUTIONNELLE
EXTERNE EN VUE DE L'OBTENTION DE
L'AGREMENT DEFINITIF DE L'ECOLE
SUPERIEURE DE MANAGEMENT DE PROJET
(ESMP)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président
- Dr. Moustapha Mbacké DIOP, Membre
- M. Sémou SOW, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Février 2016

Table des matières

Introduction	3
1. Présentation de l'Ecole.....	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite sur le terrain.....	4
4. Appréciation de l'Ecole au regard des standards de qualité du référentiel	4
5. Points forts de l'Ecole	10
6. Points faibles de l'Ecole.....	10
7. Appréciations générales de l'Ecole	11
8. Recommandations à l'Ecole.....	11
9. Recommandation à l'ANAQ-SUP	11
10. Proposition d'avis.....	11

Introduction

L'Ecole Supérieure de Management de Projet (ESMP) a été créée en 2003 comme Institut d'enseignement supérieur privé. Elle possède un agrément provisoire n°00106/ME/DES/DFS délivré le 15 juin 2004. L'Ecole a un statut de SARL selon les dispositions de l'Article 1181 du Code des Obligations Civiles et Commerciales du Sénégal (Loi n° 85-40 du 29 juillet 1985).

Après quelques années de fonctionnement, l'Ecole a demandé un agrément définitif conformément aux dispositions du décret n°2011-1030 du 25 juillet 2011 portant statut des établissements privés d'enseignement supérieur. C'est dans ce cadre que l'évaluation de l'Ecole a été conduite.

1. Présentation de l'Ecole

L'ESMP a son siège à Dakar, 36, Mermoz Pyrotechnie. Elle est une filiale du groupe MGP-Afrique, cabinet conseil en Management de projet installé au Sénégal depuis 1996. Elle constitue la branche formation de ce cabinet.

L'Ecole offre des formations qualifiantes (certificats) et diplômantes (Licence et Master) dans le domaine du Management en général et du Management de projets en particulier.

Les offres de formation diplômantes de l'Ecole sont les suivantes :

- Licence professionnelle en Management des Organisations et Projets (spécialités: Planification stratégique et Conduite de projets ; Marketing et communication dans les projets et Audit ; Suivi et Evaluation de projets) ;
- Master 1 et 2 en Management de Projets ;
- Master 2 en Management de Projets d'Infrastructures ;
- Master 2 en Management de Projets de Santé.

Les thèmes des formations qualifiantes (séminaires et certifications) sont les suivants :

- Management Stratégique de projets avec utilisation de MS Project ;
- Suivi et Evaluation des projets et programmes ;
- Management des équipes et approches innovantes du Team Building ;
- Gestion du cycle de projet ;
- Techniques et procédures de passations des marchés ;
- Ethique et bonne gouvernance ;
- Communication ;
- Ingénierie d'affaires: Vente en B to B ;
- Gestion des risques ;
- Techniques de planification et de contrôle des coûts ;
- Gestion de l'innovation et Conduite du changement.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation fourni par l'Ecole, bien qu'imprécis par endroits, contient les informations et les éléments de preuve exigés par l'ANAQ-SUP.

3. Description de la visite sur le terrain

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

3.1 Réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP

Une réunion de concertation avec l'ANAQ-SUP a eu lieu le 04 décembre 2015 à 11h00. Elle a été organisée pour discuter et valider le cadre conceptuel et la démarche méthodologique de la mission.

3.2 Visite de terrain

La visite de terrain a été effectuée sur le site de l'Ecole le 07 décembre 2015 conformément à l'agenda de visite fournie par l'ANAQ-SUP.

L'évaluation de terrain a été menée à travers:

- les entretiens avec l'équipe de Direction, les enseignants, le personnel administratif et technique et les étudiants;
- la visite des locaux;
- l'étude des éléments de preuve et autres documents mis à la disposition par la Direction.

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

3.3 Présentation de la synthèse des observations à la Direction de l'Ecole

Les informations collectées ont été analysées et synthétisées. La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'Ecole à la fin de l'évaluation de terrain en trois rubriques: points forts, points faibles et recommandations.

4. Appréciation de l'Ecole au regard des standards de qualité du référentiel

Champ d'évaluation 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution

Standard 1.01: L'institution s'est dotée d'une mission publique comprenant ses objectifs en matière d'enseignement et de recherche et déterminant sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole a défini sa mission, ses objectifs en matière de formation, son profil et son importance sociale dans un plan stratégique 2015-2019. Elle se définit comme une institution d'enseignement supérieur à vocation sous régionale et internationale, spécialisée dans la Gestion des projets.

Atteint

Standard 1.02: Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole dispose d'un Conseil pédagogique dans lequel siègent les enseignants. Le personnel enseignant est impliqué dans les processus décisionnels concernant l'enseignement par sa présence dans ce Conseil pédagogique.

Atteint

Standard 1.03 : L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole ne dispose pas d'un organe de contrôle de la gestion de la Direction.

Le personnel enseignant est qualifié, mais sa situation est précaire car tous les enseignants sont des vacataires et rémunérés à la tâche.

Le personnel administratif est qualifié, mais est en faible nombre.

Les ressources financières et matérielles disponibles permettent à l'Ecole de ne réaliser que des objectifs à court terme

Non atteint

Standard 1.04 : Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.

Appréciation globale sur le standard :

Les ressources financières de l'Ecole sont constituées de financements bancaires, de fonds propres du gérant, des recettes issues des cotisations d'étudiants, des ventes d'expertise et des séminaires de formation. Ces sources garantissent l'autonomie décisionnelle de l'Ecole en matière d'enseignement. Mais l'Ecole n'a pas de dispositif de contrôle de gestion financière. Les états financiers ne sont pas certifiés

Non atteint

Standard 1.05 : L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité (CIAQ). L'acte de nomination des membres de la Cellule existe. Mais la composition de la Cellule ne garantit pas la liberté de celle-ci car elle est essentiellement composée des membres de la Direction de l'Ecole. Par ailleurs, les fonctions de chacun des membres au sein de la Cellule ne sont pas précisées.

Non atteint

Standard 1.06 : L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole ne dispose pas d'une structure formelle de prévention et de gestion des conflits.

Non atteint

Champ d'évaluation 2 : Offre d'études et de formation

Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole n'offre actuellement que deux Masters (Master management de projet et Master suivi évaluation de projets et programmes) et des formations qualifiantes à la demande.

L'offre de formation, axée sur l'enseignement du Management et du suivi-évaluation des Projets, répond parfaitement à la mission de l'Ecole et s'insère dans l'offre actuelle de formation supérieure aux niveaux national et international.

Les maquettes pédagogiques des formations en Master répondent aux normes du système LMD.

Atteint

Standard 2.02 : L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.

Appréciation globale sur le standard :

L'offre de formations diplômantes de l'Ecole est dotée d'un système de crédits. Mais les étudiants n'ont pas encore bénéficié de programmes de mobilité académique avec les partenaires de l'Ecole.

Non atteint

Standard 2.03 : L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.

Appréciation globale sur le standard:

L'Ecole a défini les conditions pour l'obtention des diplômes mais les apprenants méconnaissent les valeurs en crédits des unités d'enseignement de leurs parcours de formation. Par ailleurs, il n'y a pas de jurys de validation des résultats académiques des apprenants.

Non atteint

Standard 2.04 : L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.

Appréciation globale sur le standard:

L'Ecole organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiants par le recensement des opinions et des griefs des étudiants mais ne réalise pas d'enquêtes sur l'insertion professionnelle de ses diplômés.

Non atteint

Standard 2.05 : L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).

Appréciation globale sur le standard:

L'Ecole dispose d'une Cellule interne d'assurance qualité mais celle-ci n'a jamais réalisé l'auto-évaluation des programmes de l'Ecole.

Non atteint**Champ d'évaluation 3 : Recherche**

Standard 3.01 : Les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux.

Appréciation globale sur le standard:

L'Ecole n'a pas d'activités de recherche

Non atteint

Standard 3.02 : L'institution garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation.

Appréciation globale sur le standard:

L'Ecole adapte ses programmes d'enseignement aux évolutions des connaissances issues de la recherche menée au niveau internationale.

Atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.

Appréciation globale sur le standard :

Le corps enseignant est recruté par cooptation et sur dossier après entretien. Il est constitué essentiellement d'enseignants vacataires. Il n'y a pas d'enseignants permanents et pas de procédures de promotion académique du personnel enseignant

Non atteint

Standard 4.02: L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole n'organise pas de formation continue du personnel enseignant.

Non atteint

Standard 4.03 : L'institution conduit une politique durable de la relève.

Appréciation globale sur le standard :

La politique de l'Ecole est le recrutement d'enseignants vacataires nationaux. Elle n'a pas encore de politique de recrutement et de promotion d'enseignants permanents.

Non atteint

Standard 4.04 : L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.

Appréciation globale sur le standard :

L'Ecole n'a pas de plan de carrière pour le personnel enseignant et par conséquent, n'offre pas l'accès à un service de conseil en plan de carrière.

Non atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS)

Standard 5.01 : Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les procédures de recrutement du personnel administratif, technique et de services sont réglementées. C'est un personnel contractuel dont le recrutement se fait par cooptation sur la base des qualifications recherchées. Des contrats de recrutement sont signés.

Atteint

Standard 5.02 : L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).

<p>Appréciation globale sur le standard :</p> <p>L'Ecole organise la formation continue de son PATS. Quelques-uns de ses agents ont suivi le programme de Master en gestion de projets de l'Ecole.</p> <p>Atteint</p>
<p>Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s</p>
<p><i>Standard 6.01</i> : Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard :</p> <p>Les conditions et les procédures d'admission en Licence et Master sont conformes à la réglementation nationale en la matière.</p> <p>Atteint</p>
<p><i>Standard 6.02</i> : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard :</p> <p>L'égalité des chances entre hommes et femmes est garantie et réalisée par l'Ecole.</p> <p>Atteint</p>
<p><i>Standard 6.03</i> : L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard :</p> <p>L'Ecole n'a pas de statistiques sur le cursus (taux de promotion, de réussite, d'abandon, de redoublement) et la durée des études de ses étudiants</p> <p>Non atteint</p>
<p><i>Standard 6.04</i> : Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard:</p> <p>L'Ecole n'a pas de statistiques sur les taux d'encadrement</p> <p>Non atteint</p>
<p><i>Standard 6.05</i> : L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard:</p> <p>L'Ecole n'a pas mis en place un service de conseil formalisé destiné aux étudiants et autres personnes intéressées.</p> <p>Non atteint</p>
<p><i>Standard 6.06</i>: L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.</p>
<p>Appréciation globale sur le standard :</p> <p>L'Ecole ne dispose pas de services spécifiques offerts aux handicapés</p> <p>Non atteint</p>

Champ d'évaluation 7 : Infrastructures et équipements
<i>Standard 7.01</i> : L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.
Appréciation globale sur le standard : Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'Ecole de réaliser à court terme ses objectifs de formation
Atteint
<i>Standard 7.02</i> : Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.
Appréciation globale sur le standard : L'Ecole possède un réseau internet fonctionnel et accessible et une bibliothèque physique mais peu pourvue en ouvrages.
Atteint
<i>Standard 7.03</i> : L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.
Appréciation globale sur le standard : Les locaux de l'Ecole sont pourvus d'extincteurs. Les accès aux différents locaux et aux sorties de secours sont bien indiqués. L'hygiène est assurée par deux techniciennes de surface et la sécurité par deux gardiens.
Atteint
Champ d'évaluation 8 : Coopération
<i>Standard 8.01</i> : L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.
Appréciation globale sur le standard : Les relations de coopération aux niveaux national et international avec des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont très faibles. Quelques entreprises travaillent avec l'Ecole dans le cadre du renforcement de capacités de leurs agents
Non atteint
Champ d'évaluation 9 : Information et communication
<i>Standard 9.01</i> : Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.
Appréciation globale sur le standard : L'Ecole n'a pas de système d'information de gestion formalisé.
Non atteint
<i>Standard 9.02</i> : Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.
Appréciation globale sur le standard : Le site web créé est fonctionnel. Au niveau interne, la communication se fait par affichage.
Atteint

5. Points forts de l'Ecole

- L'adossement de l'Ecole à un cabinet qui permet de rendre les formations plus opérationnelles.
- Une offre de formations qualifiantes sous forme de certification répondant aux besoins de l'entreprise.
- L'existence d'un plan stratégique 2015-2019, d'un manuel de procédures et d'un règlement intérieur destiné aux étudiants.
- L'existence d'un Conseil pédagogique chargé du pilotage des questions pédagogiques et scientifiques.
- Les activités pédagogiques assurées pour l'essentiel par des professionnels.
- L'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Des syllabus bien structurés et contenant les informations généralement exigées dans un syllabus.
- Des maquettes d'offres de formation en Licence et Master conformes aux normes du système LMD.
- Un assez bon niveau de qualification du personnel enseignant et du personnel administratif.
- L'existence d'un réseau internet et site web fonctionnel.
- La propreté des locaux.

6. Points faibles de l'Ecole

- Une structuration institutionnelle qui ne prévoit pas le contrôle de la gestion de la Direction.
- Une Cellule interne d'assurance qualité composée essentiellement des membres de la Direction de l'Ecole. Par ailleurs, les fonctions de chacun des membres au sein de la Cellule ne sont pas précisées.
- Absence de jurys de validation des résultats académiques des apprenants.
- Absence d'une structure formelle de prévention et de gestion des conflits au sein de l'Ecole.
- Absence d'auto-évaluation des programmes de formation par la Cellule interne d'assurance qualité.
- Absence de mécanisme de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Absence de statistiques sur l'efficacité interne de l'Ecole.
- Faibles relations de partenariat avec les institutions d'enseignement supérieur tant au niveau national qu'international.
- Manque d'enseignants permanents.
- Insuffisance de ressources financières nécessaires au développement de l'Ecole.
- Précarité du personnel administratif, technique et de services en termes de durée de contrat et de couverture sociale.

- Absence de services destinés aux personnes en situation d'handicap ;
- Déficiences en matière de documentation.
- Absence d'infirmierie.

7. Appréciations générales de l'Ecole

L'ESMP possède des points forts et a satisfait à quelques standards du référentiel. Mais des améliorations notables sont à apporter en matière de gouvernance, de ressources humaines, d'infrastructures.

8. Recommandations à l'Ecole

- Mettre en place un organe de contrôle de la gestion de la Direction.
- Restructurer la Cellule Interne d'Assurance Qualité et la rendre opérationnelle.
- Instituer des jurys de validation des résultats académiques des apprenants et les faire présider par un enseignant de rang A.
- Faire coordonner les Maters par des enseignants de rang A.
- Mettre en place un mécanisme de suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.
- Produire annuellement des statistiques sur l'efficacité interne de l'Ecole.
- Développer la communication externe pour positionner d'avantage l'Ecole dans la Société.
- Nouer des accords de partenariat formels avec les institutions d'enseignement supérieur nationales et sous-régionales et s'affilier aux centres de documentation de ces institutions.
- Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents.
- Stabiliser la situation professionnelle de certains membres du personnel administratif, technique et de services.
- Créer un espace de documentation et doter d'avantage la bibliothèque d'ouvrages.
- Créer de services destinés aux personnes en situation d'handicap.
- Mettre effectivement en place une boîte pharmaceutique.

9. Recommandation à l'ANAQ-SUP

Organiser une formation à l'intention des responsables de la cellule interne d'assurance qualité de pour l'auto-évaluation des programmes d'études.

10. Proposition d'avis

Agrément définitif non recommandé

ANNEXE

Personnes rencontrées

I. Direction

M. Ababacar KANE, Président

M. Iba NDIONGUE, Directeur Général

Mme Aïchatou Kamy KANE, Directrice des Etudes

II. Personnel Administratif, Technique et de Service

M. Malick GUEYE, Vigile

Mme. Fatou Niang NDIAYE, Responsable marketing

M. Babacar DIA, Assistant administratif

M. Alexandre Cyrille PANDA, Comptable

Mme Ami SARR, Technicienne de surface

Mme Aïssatou DIEDHIOU, Technicienne de surface

M. Tamsir TOURE, Membre Comité Scientifique

Mme Fata Aniesse FALL, Assistante administrative

III. Enseignants

M. Talla GUEYE,

M. Mouhamadou M. DIAGNE

M. Pathé DIOUF

M. Iba FALL

M. Aliou Samba Barky DIALLO

IV. Etudiants

M. Abdrahim Kaba SANGARE

M. Mouhamadou SOW

M. Mme Fatma KANDJI

M. Ndioba GUEYE